

Le Journal des Yerrois



www.yerres.fr

f t Suivez nous !

L'OFFRE DE SOINS À YERRES : PRIORITÉ MUNICIPALE

TRAVAUX



Des points de recharge
pour les véhicules électriques

ASSOCIATION



Découvrez
les "Sapouss" de Yerres

VIE CULTURELLE



En peinture
et en musique



L'Allemagne au fil du Rhin

La symphonie n°3 « Rhénane » de Robert Schumann, chef d'œuvre romantique, est interprétée par l'orchestre de l'opéra de Massy, accompagné par la talentueuse violoncelliste Camille Thomas.

🕒 *L'Allemagne au fil du Rhin, dimanche 11 février à 16h au CEC.*

Concilier vie familiale et vie professionnelle

Réunion d'information du Relais Assistantes Maternelles de la ville de Yerres, avec la PMI et la CAF, sur les modes de garde proposés aux jeunes et futurs parents.

🕒 *Le samedi 10 février de 9h à 12h au RAM, 10 rue René Coty (accès par le parc de l'Hôtel de ville).*



MOBILISÉS POUR UNE OFFRE DE SOINS DE QUALITÉ



Chers habitants de Yerres,

La question de l'accès aux soins devient, dans notre pays, une préoccupation majeure. Notre Ville et notre Département ne sont pas à l'abri des difficultés que rencontrent depuis longtemps nos compatriotes des territoires ruraux pour accéder à une médecine de proximité.

Nous connaissons les causes profondes du manque de médecins : des décisions gouvernementales irresponsables ont limité le nombre de jeunes formés aux métiers de la santé, le fameux *numerus clausus*. Résultat, des milliers de vocations ont été sacrifiées et les Français subissent aujourd'hui les conséquences de cette erreur.

Avec mon équipe municipale, nous refusons d'être simples spectateurs de la dégradation de notre système de soins qui a fait la fierté de la France. Nous avons décidé de prendre le sujet à bras le corps pour assurer une offre de soins de qualité et de proximité à Yerres.

Mardi 16 janvier, avec Nicole Lamothe (première adjointe), Sophie Aïta (conseillère municipale déléguée à la santé) et notre député Nicolas Dupont-Aignan, j'ai réuni les professionnels de santé résidant et/ou exerçant sur notre commune pour faire avec eux un diagnostic complet de la situation et mettre en œuvre les solutions concrètes adaptées.

La Ville agit ainsi sur plusieurs axes, en particulier :

- la mise en relation des médecins partant prochainement en retraite avec des médecins (généralistes ou spécialistes) désireux de s'installer ;
- la mise à disposition de locaux municipaux, aux normes et à des tarifs attractifs, pour inciter des médecins à ouvrir leur cabinet médical en ville ;
- la création, à terme, d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Le dossier santé de ce numéro du Journal des Yerrois revient en détails sur ces différentes pistes.

Vous le savez, la douceur de vivre inspire toute notre action municipale. Permettre à chacun de vous de bien se soigner et de prendre soin de ses proches est pour nous une priorité. Vous pouvez compter sur notre détermination pour tout faire afin de vous garantir, dans les années futures, la meilleure offre de soins possible sur notre territoire.

Fidèlement à vous. ■

Votre maire,
Olivier Chabry

MERCI À NOS POLICIERS



Nous avons toujours fait du renforcement de la sécurité à Yerres une priorité. Mais dans un contexte national d'augmentation de la délinquance, il ne suffit pas d'en parler, il faut surtout des actes.

La multiplication des caméras de vidéo protection (181), l'augmentation continue des effectifs, la qualité des recrutements, l'armement permettant la mise en place d'une brigade de nuit et enfin le travail en commun quotidien avec la Police Nationale du Commissariat de Montgeron, ont porté leurs fruits et permis une baisse de la délinquance sur notre ville.

Pour les 11 premiers mois de 2017, notre taux de délinquance (nombre de délits pour 1000 habitants : 28,23) est le plus faible de l'agglomération et l'un des meilleurs de l'Essonne ! Pour autant, cela n'est pas suffisant car malheureusement des faits inacceptables demeurent comme le trafic de drogue.

Tant que la Justice relâchera sans peines dissuasives les voyous qui trafiquent et narguent les forces de sécurité, la tâche de nos policiers restera compliquée.

Raison de plus pour les soutenir tant leur travail est difficile. ■

Nicolas Dupont-Aignan
Conseiller municipal de Yerres
Député de l'Essonne

**Nouveau ce mois-ci :
Votre journal s'étoffe, avec 4 nouvelles pages !**

Une double page "travaux", pour tout connaître des améliorations en ville.

Une page "patrimoine", pour se plonger dans l'histoire de votre ville.

Et un dossier sur 4 pages, pour une information plus complète.



DES TRAVAUX DANS LA VILLE



CHAQUE MOIS, LE JOURNAL DES YERROIS REVIENT EN IMAGES SUR QUELQUES TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LA COMMUNE.



Suite à la tempête de ce début d'année, les services techniques municipaux se sont mobilisés pour évacuer les arbres fragilisés et ramasser les branchages tombés sur la voirie et dans l'Yerres.



En fin d'année dernière, le passage piéton rue Marc Sangnier, face au cinéma Paradiso, a été déplacé de quelques mètres, au niveau du plateau surélevé, afin de pouvoir être emprunté par les personnes à mobilité réduite.

Rue Charles de Gaulle, devant l'escalier menant à l'Hôtel de Ville, un revêtement podotactile a été posé mi-janvier pour faciliter la traversée des personnes malvoyantes.



Courant janvier, le terrain d'honneur du stade Pierre Mollet a bénéficié de travaux de drainage, l'eau (très présente ces dernières semaines) ayant du mal à s'évacuer.



L'éclairage du parking du marché des Rives de l'Yerres est désormais opérationnel jusqu'à minuit, afin de sécuriser au mieux ce lieu.



Des bornes pour les véhicules électriques

On en voit de plus en plus et ils sont, dit-on, l'avenir de l'automobile. Les véhicules électriques ont le vent en poupe et sont privilégiés par un nombre grandissant de Yerrois. Mais pour un fonctionnement optimal, ils ont besoin d'être rechargés régulièrement. C'est pour accompagner cette démarche citoyenne et écologique que six bornes de recharge comprenant chacune deux points de charge pour véhicules électriques ont été installées sur le territoire de la commune par le Syndicat Mixte Orge-Yvette-Seine (Smoys) dont Yerres est adhérente. Ces bornes sont entièrement financées par le syndicat mixte. Le syndicat subventionne les municipalités qui ont fait le choix de véhicules électriques (en accordant une subvention de 3 200 € par véhicule) et installe des bornes de chargement.

Les points de recharge

Le Smoys déploie actuellement une centaine de bornes en Essonne, dont six à Yerres. Ces bornes sont en service, à l'exception de celle du Mont Griffon, qui sera opérationnelle courant mars. Elles permettent de faire le plein ou l'appoint d'énergie pour 3 € de l'heure. Le stationnement est limité à deux heures et nécessite l'apposition du disque pour stationnement en zone bleue. Placées à proximité des commerces ou des équipements municipaux, ces bornes sont complémentaires de celles des stations Autolib'.

Le mode d'emploi

Pour recharger votre véhicule électrique, plusieurs solutions s'offrent à vous. Pour une utilisation régulière, vous pouvez utiliser le Pass Smoys ou le Pass Sodetrel (réseau qui vous permet d'accéder à 50 000 bornes de chargement en France et en Europe).



Des feux intelligents ont été implantés avenue de la Résistance, afin de fluidifier la circulation des bus empruntant la rue Émile pour tourner ensuite rue Pasteur. Ces feux passent au rouge à l'arrivée du bus, pour redevenir orange clignotant une fois la manœuvre terminée.





CRUES, CHUTES DE NEIGE, VERGLAS... LA MUNICIPALITÉ ET LES SERVICES COMMUNAUX SONT ORGANISÉS POUR INTERVENIR EFFICACEMENT ET RAPIDEMENT.

FAIRE FACE AUX ALÉAS MÉTÉO

En bref

Votre alarme reliée à la police

Améliorez l'efficacité de votre alarme et lutez contre les cambriolages !

Si vous possédez un système de sécurité par téléalarme, vous pouvez la relier directement à la Police municipale. Si l'alarme se déclenche, un signal est envoyé aux policiers qui se rendront immédiatement à votre domicile, 24h sur 24. Ce service est ouvert aux particuliers comme aux

commerçants. Les administrés bénéficiant de ce service peuvent, s'ils le souhaitent, retirer un sticker

avec les logos des polices municipale et nationale, attestant qu'ils sont reliés directement à la police.

➤ **Plus de renseignements au 01 69 49 77 66.**



Les premiers jours de 2018 ont été synonymes d'inquiétude pour un certain nombre de Yerrois. Avec une météo pluvieuse, le SyAGE a émis une alerte vigilance crue (tandis que d'autres départements métropolitains ont connu quant à eux de graves inondations).

Pas d'inquiétude pour le Réveillon, mais du fait de la hausse du niveau de l'Yerres, l'île de Brunoy s'est retrouvée partiellement sous les eaux, ainsi que certaines rues de Villeneuve-Saint-Georges.

Plus de peur que de mal pour les Yerrois, même si certaines habitations ne subissent pas directement les crues mais sont touchées par des remontées du réseau des eaux usées.

Cellule de veille

Face au risque de crue annoncé, une cellule de veille inondation a été mise en place. Le vendredi 5 janvier, l'inquiétude concernait l'Yerres avec une montée des eaux attendue de 30 cm sur le week-end. À la veille du week-end, le niveau du pont Soweto était de 34,50 mètres, le point le plus bas concerné par les débordements sur la ville étant de 35,24 mètres. Ce point ne sera pas atteint, mais la cellule de veille retenait un seuil de déclenchement du Poste de Commandement Communal (PCC) à 35 mètres, afin d'avoir le temps de mettre en place les mesures adéquates.

Ce PCC était donc opérationnel le 5 janvier (il ne sera finalement pas utilisé). Le premier week-end de l'année, la Police municipale procédait toutes les trois heures à des relevés de niveaux

de l'Yerres et du Réveillon. 500 sacs de sable étaient prêts et chargés sur des camions ; 500 autres étaient prêts à être remplis. Une vingtaine d'agents municipaux étaient mobilisables. Les pompiers, la Croix-Rouge et l'hôpital privé du Val d'Yerres étaient en veille.

Monsieur le Maire, accompagné d'élus, est allé à la rencontre des riverains rue des Pâquerettes et dans les rues avoisinantes, régulièrement touchées par les inondations, pour les rassurer et les informer.

Astreintes

Que ce soit pour les risques de crue ou pour les épisodes neigeux, les services municipaux restent sur le qui-vive. Le SyAGE et l'espace professionnel de Météo France sont là pour alerter de tout risque lié aux aléas climatiques. Des élus ainsi que des agents municipaux sont d'astreinte afin de réagir au plus tôt, sécuriser les chaussées dès

que les premiers flocons tombent sur le sol.

Le salage des rues ne peut se faire de manière préventive et son efficacité dépend de l'effet de roulement (c'est-à-dire du passage de véhicules sur l'axe concerné). Plus la rue est fréquentée, plus efficace sera le salage.

Tous vigilants

Mais face aux aléas météo, chacun se doit d'être vigilant et peut agir pour limiter les désagréments autant que possible. Installer des clapets anti-retour sur le réseau privatif permet d'éviter les remontées d'eau. En cas de neige, pensez à saler vos trottoirs. Soyez assurés, dans tous les cas, que la Municipalité et ses partenaires font leur maximum pour réduire l'impact de ces phénomènes météorologiques. ■





DES APPARTEMENTS AU COUVENT DE CONCY

LES 50 CHAMBRES DE L'ANCIEN COUVENT DE LA RUE DE CONCY VONT DEVENIR 23 APPARTEMENTS.

À l'approche de Montgeron, le bâtiment en pierres en impose. Mais l'ancienne maison de convalescence, que l'on appelle couvent de Concy ou Villa Sainte-Marie, est aujourd'hui inutilisée et fermée au public. Appartenant à la congrégation des Auxiliatrices de la Charité, les religieuses ont souhaité se séparer de ce bien, tout en émettant la volonté qu'une vocation sociale y soit maintenue.

Le choix des Auxiliatrices

Les Auxiliatrices de la Charité ont accordé leur préférence à l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL). Rayonnant sur l'Île-de-France,

cette structure possédait en 2016 un peu plus de 500 logements répartis sur 54 communes, rien qu'en Essonne.

Le bâti préservé

Les 50 chambres actuelles deviendront 23 logements dans le bâti existant. Ce projet sera mené sous l'œil vigilant de la Ville, qui s'assurera que la rénovation intérieure sera réalisée dans le respect du bâtiment, sans extension et en préservant le parc.

Le projet possède aussi une vocation solidaire et participative, et les locataires seront accompagnés dans leurs démarches par des bénévoles de l'association. ■

Le couvent en chiffres

- Une superficie totale de **9 330 m²**, dont un espace boisé protégé de **2 524 m²**
- Des bâtiments avec une emprise au sol de **1 842 m²**
- **50** chambres transformées en **23** appartements

LE PASS'LIBELLULE se renouvelle

Créé en novembre 2007, le Pass'Libellule permet à ses détenteurs (tous les Yerrois sans condition d'âge) de circuler gratuitement sur le territoire communal, entre 9h et 16h, du lundi au samedi, sur les lignes de bus F et I. **À l'occasion de ses 10 ans, le Pass'Libellule devient Pass'Local. L'ensemble des cartes doit donc être renouvelé.**

Pour obtenir votre Pass'Local, rendez-vous à l'Hôtel de Ville, à la mairie annexe ou au CCAS. Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, venez muni d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'un document d'identité ainsi que de leurs photocopies, d'une photo d'identité

récente, et de l'ancien Pass'Libellule pour ceux qui en possèdent.

La délivrance du nouveau Pass'Local peut ne pas être immédiate (en fonction de l'affluence). Il est aussi rappelé qu'un seul coupon est délivré par an. Conservez-le précieusement ! ■



PAPILLES d'Or

Les inscriptions au 19^e challenge des Papilles d'Or, qui vise à promouvoir les commerces alimentaires essonniers, sont ouvertes. Elles se clôtureront le 28 février.

Commerces de bouche, restaurateurs, vous avez un savoir-faire et voulez le faire reconnaître auprès d'un jury de professionnels et de consommateurs ? Inscrivez-vous ! Les Papilles d'Or offrent une belle valorisation pour votre commerce. ■

➤ **Plus de renseignements au 01 60 79 90 13 ou par mail : commerce@essonne.cci.fr.**

En bref

Concilier vie familiale et vie professionnelle

Si vous cherchez des renseignements sur les modes d'accueil possibles sur la commune, les prestations de la Caisse d'Allocations Familiales et les modalités d'embauche d'une assistante maternelle, venez à la réunion d'échanges, organisée par le Relais Assistantes Maternelles, la CAF et la PMI le samedi 10 février de 9h à 12h dans les locaux du RAM, 10 rue René Coty (parc de l'hôtel de ville).

➤ **Informations : 01 80 37 20 69 et ram@yerres.fr**

Tobogantine au fil des saisons

Chaque mercredi de 9h30 à 11h30, la crèche Tobogantine accueille les enfants de 18 mois à 3 ans et leurs parents (ou grands-parents) pour des ateliers créatifs sur le thème des saisons. Éveil musical, manipulations, ateliers culinaires, etc., les activités sont adaptées à l'âge et au développement de chaque enfant. Atelier payant au tarif d'un accueil occasionnel (maximum 2,91 € par heure, en fonction du quotient familial).

➤ **Inscriptions et renseignements au 01 69 49 76 91.**

 **L'Optique des Lions**
opticien et spécialiste basse vision 

19 rue de la gare - 91330 Yerres
Tél : 01 69 49 23 81 - www.optique-des-lions.fr

**BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !**

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL YERRES - CROSNE
10, rue Marc Sangnier - 91330 Yerres

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,7 millions de clients-sociétaires.

 vitres, locaux et résidences
particuliers et entreprises

Nettoyage de votre vitrine
recto / verso ou extérieur, selon votre choix
Prestation ponctuelle, hebdomadaire, mensuelle...
TVA récupérable, peut être incluse dans les frais généraux

01 69 83 84 19 - arnaud-nettoyage@wanadoo.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

MODÉLEC DÉPANNAGE
MISE EN CONFORMITÉ
INSTALLATION ET MAINTENANCE

47 rue Royale - 91330 Yerres
mod.elec@orange.fr - 06 27 28 31 02

BOURGEOISAT IMMOBILIER

ACHAT - VENTE LOCATION

ESTIMATION OFFERTE

5, rue Charles de Gaulle 91330 Yerres
tél : 01 69 39 57 67
contact@immo-db.com
www.immo-db.com

Plus de 20 ans d'expérience SUCCESIONS

ROC-ECLERC GROUPE GABEREAU DEPUIS 1931

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
Parce que la vie est déjà assez chère !

QUINCY-SOUS-SÉNART 2 rue des Tamaris 01 69 00 12 12 Habilitation n° 02 91 126	YERRES 9 rue du Mont Griffon 01 69 48 46 02 Habilitation n° 04 91 008	BRUNOY 13 rue Philibourg 01 60 47 16 20 Habilitation n° 12 91 173
BONNEUIL-SUR-MARNE 5 rue Paul Eluard 01 43 99 94 76 Habilitation n° 04 94 005	LIMEIL-BREVANNES 40 avenue Gabriel Péri 01 45 69 12 12 Habilitation n° 06 94 139	

Décoration - Maçonnerie - Peinture - Ravalement
Pose de cuisines, de salles de bain

Couleurs Tendances

Notre savoir-faire au service de vos envies

9 Rond-Point Pasteur 91330 Yerres

Tél : 01 69 57 00 74 - Fax : 01 69 56 98 89 - Portable : 06 14 62 50 37
courriel : couleurstendance@orange.fr blog : www.couleurstendance91.com

MIROITERIE LE BOT PATRICK
à votre service depuis 30 ans

Miroiterie - Vitrierie - Fenêtres aluminium et PVC

Volets roulants - Portail aluminium - Rideaux métalliques
Stores Bannes - Vérandas - Façades de magasins

Tél. 01 45 69 11 32 - Port. 06 07 66 80 50
Email : sarmlb@free.fr - www.miroiterielebot.com
Ateliers de Beaumont - 43A, rue d'Yerres - 94440 VILLEGRESNES

Résidence ASPHODIA
Établissement d'Hébergement
pour Personnes Âgées Dépendantes



Séjours permanents, temporaires
et accueil de jour

2 Unités de vie dédiées à l'accueil de personnes désorientées.
70 rue Paul Doumer - 91330 YERRES - 01 69 83 53 53
contact.asphodia@lna-sante.com

ARTISAN COUVREUR Garantie 10 ANS

M. CALLEWAERT

- Couverture
- Tuiles / Ardoises / Zinc
- Traitement de charpente
- Démoussage de toiture
- Pose de gouttières
- Pose de Vélus
- Isolation
- Ravalement de façade
- Peinture intérieure

Les DÉPLACEMENTS et DEVIS sont gratuits
artisan.callewaert@hotmail.fr

120, rue de Concy - 91330 YERRES Tél. 01.69.48.58.70 Mob. 06.15.06.81.79

Offrez-vous du temps libre... déduction fiscale 50%

Votre jardin : notre métier...

- Entretien soigné du jardin - ponctuel ou régulier
- Elagage - taille
- Tonte du gazon - débroussaillage
- Ramassage des feuilles
- Création - aménagement paysager
- Réduction/crédit d'impôts - 50%

Vert Olive Services
30, rue du Mont-Griffon - 91330 Yerres
vertolive.fr

01 45 69 50 40
06 87 15 27 37



L'ÉPICYERRES FÊTE SES 10 ANS !

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE A MONTRÉ SON EFFICACITÉ POUR AIDER LES FAMILLES À FAIRE FACE AUX COUPS DURS.

L'*Epicyperres* fête ce mois-ci 10 années d'aide et de soutien à des centaines de foyers en difficulté, mais surtout 10 années de magnifiques rencontres, grâce au dynamisme de dizaines de bénévoles. En février 2008, seule une centaine d'établissements de ce type existaient en France. Nicole Lamoth, Adjoint au Maire chargé des Affaires sociales, proposait alors de lancer le projet à Yerres et s'investit aujourd'hui encore dans l'association, notamment en faisant voter les crédits. En 2017, la Banque alimentaire recense plus de 700 épicerie de ce type sur tout le territoire.

Des objectifs inchangés

L'Epicyperres aide chaque année 130 foyers yerrois en leur proposant des denrées, des produits bébé et d'hygiène moyennant une participation financière. Dès sa création, la Municipalité oriente le rôle de *L'Epicyperres* vers le lien social, la rencontre avec les autres. Une mission inchangée et une méthode

qui fait ses preuves. En parallèle, elle met en place de nombreux ateliers, des sorties et séjours de vacances, entièrement organisés par les familles. « Les bénéficiaires tirent une grande fierté des événements qu'ils organisent, explique Muriel Renard, conseillère en économie sociale familiale au CCAS et directrice de *L'Epicyperres*. Une chaîne de solidarité se met en place et chacun valorise ainsi ses compétences. »

Des bénévoles engagés

L'Epicyperres fonctionne depuis 10 ans grâce à l'engagement sans faille de nombreux bénévoles. L'association compte 25 bénévoles au total, dont certains sont présents depuis la création de l'établissement. Sans eux, l'épicerie ne pourrait fonctionner. Présents le lundi pour l'approvisionnement et les mardi et jeudi pour les distributions, les bénévoles se mobilisent également lors des collectes alimentaires. Deux agents du CCAS viennent renforcer l'équipe, ainsi que des jeunes

de l'Institut Médico Éducatif (IME) la Cerisaie, dans le cadre d'un partenariat avec la Ville en faveur du handicap. C'est dans une ambiance empreinte de convivialité et de respect que bénéficiaires et bénévoles évoluent depuis 10 ans, faisant de *L'Epicyperres* un véritable lieu d'échanges.

De nombreux partenariats

Une mutualisation des services avec les autres épicerie solidaires du secteur a été mise en place. Des ateliers sont ainsi organisés en commun, comme lors de la Semaine du goût. Des partenariats se sont également noués avec la *Banque alimentaire*, le *Potager de Crosne*, ou encore l'association *Solidarité Laïque*, mais aussi la Maison des Solidarités, la CAF et autres acteurs sociaux. Des partenariats qui ont abouti à de nombreux projets comme des journées de cueillette, des journées festives pour les familles, des ateliers cuisine ou des sorties. ■

En bref

Alexandra a été opérée

Grâce à la mobilisation des élus et des Yerrois, notamment à l'occasion du Téléthon, Alexandra a pu être opérée avec succès à Barcelone fin décembre. La jeune fille de 24 ans souffre de la maladie de Chiari, maladie orpheline pouvant entraîner troubles neurologiques et maux divers, très invalidants



au quotidien. Aujourd'hui, la progression de la maladie est stoppée, grâce à cette opération qui n'est pratiquée qu'en Espagne. Merci à tous les généreux donateurs qui ont permis à Alexandra de retrouver le sourire.

L'Epicyperres : les chiffres 2017

235 dossiers traités

130 foyers aidés

6,8 tonnes de denrées récoltées lors des collectes alimentaires et redistribuées

25 bénévoles au service des autres

Le mot de Philippe Billaud, Conseiller municipal, président de L'Epicyperres



« Depuis 10 années, ce sont plus de 1000 foyers qui ont bénéficié de cette aide temporaire, pour leur permettre de traverser des périodes difficiles (perte d'emploi, surendettement, perte de ressources après un divorce...) et de rebondir grâce au lien social que nous essayons de favoriser.

Cette association vit grâce à une équipe de bénévoles permanents qui la font fonctionner toute l'année (même l'été), mais aussi de nombreux bénévoles ponctuels qui nous aident lors des collectes, sans oublier les donateurs qui répondent toujours présents à l'appel et enfin le CCAS et la Ville, qui nous soutiennent depuis la création en 2008.

L'Epicyperres a encore une longue route à tracer et c'est en comptant sur la solidarité de tous qu'elle sera toujours parmi nous. »

L'OFFRE DE SOINS À YERRES : une priorité municipale

**LA SANTÉ EST AU COEUR
DES PRIORITÉS DE LA
MUNICIPALITÉ, QUI MET
EN OEUVRE DES ACTIONS
ET DES MOYENS POUR
CONSERVER UNE OFFRE
DE SOINS DIVERSIFIÉE
ET DE QUALITÉ
SUR LA COMMUNE.**

Un contexte général tendu en France et en régions

La France doit faire face à une crise démographique médicale et une mauvaise répartition des professionnels de santé. Deux causes majeures sont à l'origine de ce problème : le vieillissement de la population de médecins et leur non-remplacement lors des départs en retraite, mais aussi la frilosité des jeunes médecins à s'installer en libéral. En 2016, l'âge moyen des médecins était de 52 ans. La moitié des médecins en France a plus de 50 ans. Aussi, d'ici 15 ans, si rien n'est fait, la France devra faire face à un manque de médecins, qui correspondra de surcroît au vieillissement de la population, notamment de la génération des "baby-boomers".

La situation à Yerres

Le contexte médical est pour le moment moins tendu à Yerres que dans d'autres villes du département. Cependant, de nombreux médecins partiront à la retraite dans les prochaines années, alors qu'il n'y a que peu de jeunes médecins pour prendre leur suite.

À Yerres, en 2016, l'âge moyen des médecins généralistes était de 55 ans. 60% des généralistes ont plus de 55 ans et devraient partir à la retraite dans les 10 années à venir.

Les chiffres sont quasiment les mêmes du côté des spécialistes, avec une moyenne d'âge de 56 ans et 64,6% des médecins qui ont plus de 55 ans. Le secteur

médical se porte mieux du côté des dentistes, mais aussi des infirmiers, sages-femmes ou kinésithérapeutes pour qui la moyenne d'âge est plus faible. Face à ce constat, la Ville a décidé d'engager une action municipale de fond pour préserver et même développer l'offre de soins sur la commune.

De jeunes médecins en difficultés

Alors que le nombre de médecins formés est stable depuis des années, la problématique de la désertification médicale réside dans le fait que la population globale vieillit et qu'il est de plus en plus difficile pour un jeune médecin de s'installer à son compte. Financièrement d'abord,

Le mot des élus



**Nicole Lamoth, Adjoint
au Maire chargé des
Affaires sociales**

"Nous travaillons d'ores
et déjà à une solution
sur le court terme :

mettre à disposition des locaux avec des loyers attractifs, et aux normes pour les personnes à mobilité réduite, afin d'inciter de nouveaux médecins à s'installer à Yerres. Je pense notamment aux anciens locaux de la CPAM, rue du Stade, qui peuvent accueillir deux médecins. Ensuite, nous étudions l'implantation d'une maison de

santé, mais ce projet demandera plus de temps. L'objectif principal de ces projets est de remplacer systématiquement les départs, afin de maintenir le chiffre d'un médecin généraliste pour 1000 habitants."



**Sophie Aïta, médecin
et Conseillère municipale
chargée de la
Santé et de la Prévention.**

"Déjà, dans les années 90, les médecins alertaient sur le fait que le *numerus clausus* (NDLR : le nombre de médecins formés chaque année) était trop faible pour faire face au

vieillissement de la population. Les municipalités payent aujourd'hui le résultat de politiques gouvernementales défailtantes alors que ce n'est pas leur rôle.

L'objectif principal à Yerres dans les prochaines années sera de conserver nos médecins, en tenant compte de leurs difficultés (mise aux normes PMR...) et d'élargir l'offre de soins en incitant de nouveaux médecins à s'installer. Il faut tenir compte de l'évolution du mode d'exercice des jeunes médecins qui veulent exercer en groupe afin de mutualiser les moyens et optimiser la continuité des soins."

L'offre médicale Yerroise en chiffres

Médecins généralistes : 28

(soit 1 pour 1000 habitants) dont plus de 50% exercent en cabinet de groupe (dans 4 cabinets médicaux et à l'Hôpital Privé du Val d'Yerres).



Médecins spécialistes : 40

(dont 21 exercent en libéral à l'Hôpital Privé du Val d'Yerres) / 20 spécialités représentées



Chirurgiens-dentistes : 10



Sages-femmes : 2



Infirmiers : 23



Masseurs-kinésithérapeutes : 32



Orthophonistes : 5



Orthoptistes : 2



Pédicures-podologues : 9



Psychologues : 11



Ostéopathes : 8



Diététiciens : 2



Ergothérapeute : 1



Orthoprothésiste : 1



Prothésiste dentaire : 1

1 audio-prothésiste



11 pharmacies



3 laboratoires d'analyses



1 centre de radiologie



4 magasins d'optique



1 hôpital privé comprenant des urgences 24h/24



avec le prix du foncier élevé et les travaux de mise aux normes obligatoires à réaliser dans la plupart des anciens cabinets.

En termes de disponibilités et de charge de travail aussi : pas toujours simple aujourd'hui de se faire remplacer en cas d'absence, et comment répondre à une patientèle toujours plus importante, alors que la charge administrative des médecins

avoisine aujourd'hui 30% de leur temps de travail.

Et enfin, l'absence de travail en équipe et de partage des responsabilités : les jeunes diplômés se montrent de plus en plus frileux à l'idée de s'installer à leur compte. Une structure médicale partagée s'avère plus rassurante pour ces jeunes générations.

La Ville mobilisée

Dans ce contexte tendu, la Municipalité s'investit pour trouver des solutions aussi bien pour les médecins en exercice que pour ceux qui démarrent leur activité. Plusieurs possibilités sont à l'étude. ■

Chiffres : source Innovations Santé.

Des solutions dès aujourd'hui

Mardi 16 janvier, le maire a convié les professionnels de santé yerrois à une réunion d'échanges et de concertation, afin de cerner les problématiques actuelles et trouver des moyens pour y remédier. L'objectif étant de travailler conjointement pour maintenir et développer l'offre de soins. Les praticiens ont répondu présents, puisqu'ils étaient 72 à s'être déplacés, toutes spécialités confondues.

De nombreuses problématiques ont pu être soulevées, notamment le changement dans l'exercice des professions de santé : la plupart des professionnels ne pouvant aujourd'hui plus assumer les déplacements à domicile par exemple, face à une patientèle vieillissante. Mais aussi la difficulté des professions paramédicales proches d'un cabinet venant de fermer, ou encore la lourdeur des démarches administratives que doivent accomplir les

médecins au quotidien, pesant sur leur temps de consultation.

Olivier Clodong, Maire de Yerres, Nicolas Dupont-Aignan, Conseiller municipal et Député de l'Essonne, Nicole Lamoth, Adjoint au Maire chargé des Affaires sociales et Sophie Aïta, Conseillère municipale chargée de la Santé, ont réitéré

leur volonté d'aider ces professions, afin d'assurer la continuité de l'offre de soins pour les Yerrois.

Les solutions actuellement étudiées par la Municipalité, telles que la mise à disposition de locaux à loyers attractifs et le développement d'une maison de santé, sont les premières pistes...



Le saviez-vous ?

Le suivi gynécologique chez les sages-femmes

Les sages-femmes sont habilitées à effectuer le suivi gynécologique courant. Elles ont le droit de réaliser des prescriptions, vacciner, mais aussi de signer des arrêts de travail ou encore pratiquer des échographies.

L'accompagnement médical d'aujourd'hui et de demain

SI LA SITUATION EST PRÉOCCUPANTE POUR LA MÉDECINE LIBÉRALE, YERRES ET LES VILLES VOISINES BÉNÉFICENT NÉAMOINS D'UNE OFFRE MÉDICALE DE QUALITÉ, QUI DOIT ÊTRE PRÉSERVÉE.

Les maisons de santé : vers une offre pluridisciplinaire

L'ouverture de maisons de santé est l'une des solutions envisagées par la Municipalité afin de lutter contre la pénurie de professionnels de santé. Un projet est à l'étude à Yerres.



Interview de Damien Nicolini, infirmier libéral, fondateur du groupe "Innovations santé", qui propose l'implantation de maisons de santé.

JDY : Qu'est-ce qui vous a poussé à vous lancer dans l'ouverture de maisons de santé ?

Damien Nicolini : J'ai longtemps été pompier de Paris avant de devenir infirmier libéral. J'ai pu constater que

la santé est un domaine qui regroupe de nombreux acteurs qui n'arrivent pas toujours à se réunir pour porter de nouveaux projets. L'envie de créer une maison de santé m'est venue, avec l'objectif de proposer une offre adéquate selon le territoire, moderniser les pratiques et accompagner les soignants pour répondre aux problématiques quotidiennes. Notre premier projet a vu le jour à Corbeil.

Quels sont les avantages de ce type de structure ?

Regroupant aussi bien des médecins que des professionnels paramédicaux, ce type de structure apporte une sécurité pour les professionnels. Nous répondons aux problématiques techniques (matériel médical, informatique, téléphonique) et foncières, en leur proposant des locaux prêts à l'emploi. De plus, nous avons une gamme de services de coordination

adaptés à leurs besoins. Enfin, le fait de se regrouper permet des échanges entre praticiens, assurant ainsi un suivi personnalisé tout au long du parcours du patient.

Du côté des patients, ce type de structure permet des consultations 6 jours sur 7, avec la garantie de toujours y trouver un professionnel de santé.

Une maison de santé pourrait-elle être une solution pour Yerres ?

Ce n'est jamais une solution unique en soit. À Yerres, il faut en premier lieu consolider l'offre existante, ce que la Mairie s'efforce de faire. Nous avons réalisé une étude précise, afin de proposer le projet le plus adapté à la ville. Nous souhaitons pouvoir soutenir les initiatives des libéraux, entendre leurs idées, leurs envies. Le projet se fera en totale collaboration avec les différents acteurs du secteur.



Pensez-y !

La Ville propose un service de transport à la demande destiné aux personnes ayant des difficultés à se déplacer. Ce service assure notamment les déplacements pour les consultations médicales, partout en ville. N'hésitez pas à contacter le CCAS pour bénéficier de ce service gratuit !

📞 **Réservations**
(au moins 48h à l'avance)
au 01 69 49 84 70.

Conserver la proximité avant tout

L'un des objectifs municipaux est de conserver un médecin généraliste pour 1000 habitants à Yerres. Un défi qu'il faudra relever dans le temps, en s'assurant que chaque médecin partant à la retraite pourra être remplacé. Car avec le départ d'un médecin, ce n'est pas seulement sa patientèle qui est impactée, mais aussi toute la chaîne médicale autour de lui : pharmacies, laboratoires, infirmiers, kinés, etc. Le maintien d'une offre de proximité doit être une priorité. Récemment, le cabinet médical rue Molière a fermé ses portes, contraignant de nombreux habitants à trouver de nouveaux généralistes et suscitant l'inquiétude des professionnels de santé de ce secteur. De nombreux Yerrois se sont mobilisés et se sont montrés prêts à chercher des solutions, aux côtés de la Municipalité.



Bérangère Duriche, Yerroise mobilisée contre la fermeture du cabinet rue Molière.

"Lorsque j'ai appris que le cabinet allait fermer, j'ai eu envie de mobiliser les Yerrois et de travailler avec les élus. Le problème est multiple. La fermeture des cabinets de proximité oblige les patients à faire plus de route pour rencontrer un médecin et ce n'est pas forcément évident, pour les aînés notamment.

Par ailleurs, de nombreux cabinets n'acceptent plus de nouveaux patients. Enfin, rares sont les médecins aujourd'hui qui se déplacent à domicile. En faisant circuler une pétition, je me suis rendue compte que de nombreux Yerrois étaient démunis face au manque de médecins. Certains nouveaux habitants ont même conservé le médecin traitant de leur ancien domicile, car ils savent qu'ils n'en trouveront pas dans les environs. J'ai pris conscience que le problème

allait bien au-delà du territoire yerrois et je compte faire remonter les informations plus haut, jusqu'au Ministère. La santé concerne tout le monde, sans distinction sociale ou politique !"

📌 **Si vous souhaitez signer la pétition, rendez-vous sur www.change.org, pétition "Non à la fermeture du cabinet médical 60 rue Molière à Yerres".**

Du côté des patients : vers qui se tourner en cas de problème de santé ?



Votre généraliste : il assure le suivi de votre famille dans tous les maux du quotidien, mais aussi pour le suivi des pathologies qui s'étendent sur la durée. C'est lui qui saura vous orienter vers un spécialiste ou un professionnel paramédical si besoin.

SOS médecin ou les maisons médicales de garde : ces structures permettent de répondre à une situation médicale sans grande urgence, en cas d'absence de votre médecin traitant ou s'il ne peut vous recevoir. SOS médecin se déplace à domicile sous quelques heures, 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Des standardistes qualifiés sauront vous diriger vers les services d'urgences au besoin.



Les urgences hospitalières : destinées aux situations exceptionnelles (dégradation inquiétante de l'état de santé, accident si le patient peut être déplacé, blessure...) afin d'obtenir des soins spécifiques rapidement.

Le SAMU (15 ou 112) : réservé aux situations d'urgence extrême, le SAMU envoie un véhicule de premier secours au patient afin de pouvoir le prendre en charge le plus rapidement possible, où qu'il se trouve.

Hôpitaux : une offre en pleine mutation L'Hôpital Privé du Val d'Yerres

Implanté sur la commune, l'Hôpital Privé du Val d'Yerres propose des consultations dans 10 spécialités, mais aussi des urgences médicales 24h sur 24, un centre d'imagerie, un laboratoire et l'accès à des professionnels paramédicaux. Au total, 45 médecins officient au sein de cette structure, qui emploie 180 personnes. Racheté par le groupe Almayva Santé en 2017, l'hôpital compte redéployer une offre chirurgicale complète et de proximité.



Le mot de Franck Zanibellato, directeur de l'Hôpital Privé du Val d'Yerres :

“L'Hôpital Privé du Val d'Yerres propose une offre de soins variée. Lors de mon arrivée en 2015, j'ai souhaité remettre à plat les procédures en interne et changer l'organisation de l'établissement, tout en recrutant de nouveaux praticiens. L'évolution de l'établissement se poursuit avec le rachat par le groupe Almayva. Un transfert d'activité va permettre l'arrivée de nouveaux chirurgiens, notamment en orthopédie et en chirurgie des cancers (urologiques et digestifs). En ce début d'année, 5 chirurgiens ont été recrutés, en chirurgie thoracique et vasculaire, urologique, digestive et orthopédique. Des travaux de réhabilitation sont en cours pour permettre l'installation de ces nouvelles activités dans notre bloc opératoire. N'oublions pas notre service de médecine qui participe à la gestion des tensions hospitalières hivernales, avec son équipe de 5 médecins et ses 60 lits, ainsi que nos services de soins continus et de réanimation qui participent également à la gestion des urgences territoriales.”

Le Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges (CHIV)



Fort de récents travaux d'agrandissement et de rénovation, le CHIV est le plus gros pôle hospitalier public du secteur. L'hôpital compte 585 lits et traite chaque année près de 100 000 urgences. Le Pôle Femme-Enfant, entièrement neuf et ouvert en 2013, est l'un des points forts de cette structure, qui traite 29 000 urgences pédiatriques et près de 3 000 accouchements par an au sein d'un pôle maternité et pédiatrique de pointe. ■

À savoir :

En Essonne, tous les numéros d'urgence (15 / 112 / 18) sont traités au Centre départemental d'appels d'urgence (CDAU). Les standardistes sont chargés de juger de l'importance de l'intervention et de la confier au SAMU ou aux pompiers.

Vous pouvez aussi appeler le 15 en cas de doute, comme par exemple une mauvaise posologie médicamenteuse, une réaction allergique, une blessure légère, ou autres situations pouvant vous poser question. Des médecins y sont présents pour y répondre. Le CDAU reçoit environ 1 500 appels par jour. Il existe un numéro national d'urgence gratuit destiné aux sourds et malentendants. Par SMS, composez le 114 (160 caractères maximum).



R. MANSUTTI
Menuiseries bois et PVC - Cuisines - Escaliers
Agencements en tous genres - Parquets
34, rue de la Forêt - ZI de la Forêt - 91860 Epinay-sous-Sénart
Tél. : 01 69 48 96 14
Fax : 01 69 48 70 60
E-mail : menuiserie.mansutti@wanadoo.fr

Pour nous, la proximité a un sens



Madame, Monsieur,
vous vendez ou louez un bien immobilier ?
Vous souhaitez une expertise ?
N'hésitez pas à nous contacter pour concrétiser vos projets !

EXPERTISE, VENTE, ACHAT, LOCATION, 4 experts à votre service.

25 Agences en partage d'exclusivités sur le Val d'Yerres

abithéa Yerres - 65 rue de Concy - Yerres
01 69 49 35 00 - yerres@abithéa.fr

Alfredo Palombi Peinture
Artisan Peintre Papiers peints - Pochoir
Parquet flottant - Moquette
Peinture décorative - Patine
Stucco Marmorino
Chaux

Résidence Talma
4, av. du Maréchal Davout - 91800 Brunoy
Tél. 06 30 82 95 29 / 01 69 83 95 63



EN EXCLUSIVITÉ
à partir de
149€*



Optic 2000 KIDS
Une nouvelle vision de la vie

SPÉCIALITÉ ENFANTS
SERVICES & PRODUITS

Optic 2000
01 69 49 33 13 - Face à l'église - centre-ville de Yerres

Senior Compagnie
Offrons à nos aînés une vraie présence humaine et attentionnée!

Services à domicile

Accompagnement : Compagnie et conversation, stimulation des facultés mentales, accompagnement aux sorties
Aide pratique : Aide à l'entretien de la maison, aide à la préparation et à la prise des repas
Aide à la personne : Aide à la toilette, aide à l'habillement, aide à la mobilité, rappel de la prise de médicaments

Senior Compagnie : 2, rue du Clos des Abbesses - bâtiment C - Abbaye de Yerres 91330
Contact : 01 69 48 35 08 - agence.yerres@senior-compagnie.fr

50% de réduction d'impôts*

Tettbro
Un nom, une marque depuis 1931

SALLE DE BAIN - CHAUDIÈRE - CONDENSATION
PLOMBERIE DÉPANNAGE - TRAITEMENT DES EAUX
CONTRAT D'ENTRETIEN - GAZ - FIOUL - RAMONAGE - GAZ - FIOUL - BOIS

26, rue Charles de Gaulle - 91330 YERRES - Tél. 01 69 48 04 30

tettbro@wanadoo.fr




EURL BERNARDO
Entreprise Générale de Bâtiment

109, av. de la Résistance
91330 Yerres

Tél. 01 69 48 26 13
Port : 06 83 40 79 89



as AUTOSECURITÉ
CONTRÔLE TECHNIQUE

Une marque du groupe SGS
9, avenue de la Résistance - 91330 YERRES
01 69 49 65 26
à 100 mètres du marché de MONTGERON

CONTACT-IMMO

Honoraires **TRANSACTION** 4%
Honoraires **GESTION** 6%

01 69 52 39 29
www.lecontactimmo.com
yerres-contact-immo@orange.fr

64 rue de Concy 91330 Yerres

Toute la Peinture



Angles & Facy
Depuis 1980

PEINTURE ET DÉCORATION
RAVALEMENT
REVÊT. DE SOLS ET MURS
PARQUET FLOTTANT

2 bis rue Corneille - 91330 YERRES
01 69 48 23 74



Restaurant
La Biche Aux Bois

Cuisine raffinée - Salon privé - Séminaire
Plat à emporter - Repas de famille

Terrasse fleurie Parking

31, Avenue Gourgaud 91330 YERRES Fax : 01.69.83.39.13
Tél. : 01.69.48.69.95

Fermé le dimanche soir
le lundi et le mardi soir



**REJOIGNEZ L'AMAP
(ASSOCIATION POUR
LE MAINTIEN D'UNE
AGRICULTURE PAYSANNE)**

DÉCOUVREZ LES "SAPOUSS" DE YERRES

Une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) a pour but de valoriser le travail des agriculteurs et de mettre en place des circuits courts entre producteurs et consommateurs. À Yerres, l'AMAP « Les Sapouss » propose de signer des contrats avec des producteurs de légumes, farines, fromages de chèvre, produits laitiers et fruits, pour des distributions le mardi de 18h30 à 20h, à la Grange au Bois, villa Saint-Jean. Ces produits sont tous issus de fermes et d'élevages de proximité, pratiquant l'agriculture biologique. L'association vous invite à rencontrer ses producteurs à l'occasion de son

assemblée générale, ouverte à tous, qui se tiendra le vendredi 2 février. Cette rencontre est aussi l'occasion de prendre une adhésion afin de pouvoir se procurer chaque semaine de savoureux produits de notre terroir. ■

🕒 **Vendredi 2 février à 19h30, à l'école Saint Exupéry. Des permanences auront également lieu les 6, 13 et 20 février au local des Sapouss à la Grange au Bois (villa Saint-Jean). Renseignements : amap.yerres@gmail.com Site : <http://sapouss.jimdo.com/>**

LE VYCAF RENCONTRE le Variétés Club de France

Dimanche 4 mars, les sportifs de renom du Variétés Club de France rencontreront l'équipe vétérans du VYCAF, pour un match amical exceptionnel au stade Mollet. Le Variétés Club de France, qui fête cette année ses 50 ans, a été fondé par Jacques Vendroux, journaliste et

directeur des sports à Radio France. Ce passionné de sport a eu l'idée de réunir d'anciens sportifs professionnels et des célébrités dans un club de foot, dont la vocation est de recueillir des fonds pour diverses causes. Parmi ses membres de renom, on peut citer Yannick Noah, Didier Deschamps, Michel Denisot, Michel Platini ou encore Patrick Bruel : autant de célébrités issues de milieux différents, qui se mobilisent régulièrement pour de bonnes causes. Venez nombreux assister à ce match inédit ! ■

🕒 **Dimanche 4 mars au Stade Pierre Mollet à 15h.**



STAGES DE line dance country



Prenez date ! Pour les vacances de février, l'association Festif country club organise deux stages de line danse country. Accessible à tous, cette discipline permet de travailler la coordination, le rythme et la mémoire, sur des musiques country. Les stages sont ouverts à tous et proposent différents niveaux.

- **Samedi 24 février.**
14h : niveau débutant.
15h : niveau novice.
16h : niveau intermédiaire.
Tarif 5 €
- **Samedi 3 mars :** stage de danse country style catalan.
14h : niveau débutant.
15h : niveau novice.
16h : niveau intermédiaire.
Tarif 5 €

🕒 **Renseignements au 06 62 89 66 44 www.festifcountryclub.fr**

À noter

Du neuf au Bridge Club

Le Bridge Club du Val d'Yerres a récemment changé de bureau. Désormais, Danielle Perrenx, nouvelle présidente et Régine Joland, vice-présidente, vous attendent pour venir disputer des parties de bridge à la Maison des Arts de Brunoy (51 rue du Réveillon).

🕒 **Renseignements : M^{me} Perrenx : 06 89 08 68 98 danyperrenx@orange.fr et M^{me} Joland : 06 13 67 43 49**

Salon toutes collections à la Châtaigneraie

Comme chaque année depuis 12 ans, l'ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail) la Châtaigneraie organise sa bourse « toutes collections ». Cartes postales, timbres, monnaies, livres, disques et autres figurines feront le bonheur des chineurs.

Dimanche 25 février, de 9h à 18h (à partir de 6h30 pour les exposants) au gymnase des Tournelles (rue Jean Bouin).

🕒 **Renseignements et inscriptions : 06 72 87 06 55.**



**SOPHIE CHÉDEVILLE
EXPOSE CE MOIS-CI À
L'ORANGERIE DE LA
PROPRIÉTÉ CAILLEBOTTE.**

EN PEINTURE ET EN MUSIQUE

En bref

Portes ouvertes des ateliers d'artistes



À l'occasion de la manifestation "Rendez-vous aux jardins" les samedi 2 et dimanche 3 juin, le service des Affaires culturelles lance un appel aux Yerroises et Yerrois peintres, sculpteurs, créateurs, qui accepteraient d'ouvrir leur atelier au public durant une ou deux journées, de 14h à 18h. Une réunion d'information pour les participants est prévue le lundi 12 mars.

👉 *Pour vous inscrire, contactez le service des Affaires culturelles au 01 80 37 20 61 ou par courriel : culture@yerres.fr.*

[AH!] tome. C'est le nom peu conventionnel donné par Sophie Chédeville à sa première exposition yerroise. Un terme qui fait écho à l'atome et qui amène à des considérations philosophiques. Mais à chacun de se faire une idée des œuvres exposées, d'avoir sa propre lecture. Originalité supplémentaire : cette exposition a été mise en musique par Intemporal Analogic Sound. Une collaboration qui n'en n'est pas à son coup d'essai et

qui livre une autre atmosphère au visiteur, dont l'ouïe est sollicitée au même titre que la vue.

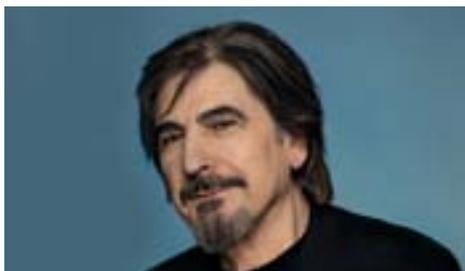
Sophie Chédeville a passé son enfance entre l'ouest parisien, le Bois de Boulogne et la Bretagne, la mer et les voyages sur le bateau familial, où naît son goût de la liberté.

L'artiste suit une formation complète (photographie, illustration, dessin, perspective, modelage, ...) et obtient un diplôme de scénographie.

Sophie Chédeville travaille le trompe-l'œil mais revient vers ce qui l'a bercée durant son enfance : la mer, les coquillages, les algues, les rochers, le ciel... À travers divers supports artistiques, son œuvre laisse une grande place à l'émotion. ■

👉 *Du samedi 24 février au dimanche 18 mars à l'Orangerie de la Propriété Caillebotte. Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h.*

DES SPECTACLES pour tous les goûts



Serge Lama – "Je débute". Après avoir célébré ses 50 ans de carrière, Serge Lama retourne sur scène pour défendre son dernier album, "Où sont passés nos rêves ?". Il interprétera aussi les succès qui ont fait de lui l'une des figures emblématiques de la chanson française.

👉 *Samedi 3 février à 20h30 au CEC.*

"Moi, moi et François B." Cette pièce de théâtre traite du rapport entre un auteur et ses personnages. Une comédie dans laquelle les répliques font mouche ! François Berléand campe François B. et se trouve emmuré avec un jeune auteur farfêlé et inculte.

👉 *Dimanche 4 février à 16h au CEC.*

Le Livre de la jungle. Découvrez le voyage initiatique de Mowgli, ce petit d'homme qui expérimente les grands principes de la vie au contact des animaux et de la nature.

👉 *Vendredi 9 février à 20h30 au CEC.*

Pierre Palmade – "Aimez-moi". Après 15 années d'aventures collectives au théâtre, l'humoriste revient seul en scène avec un tout nouveau spectacle. Un retour aux sources réussi, avec de l'humour mais aussi beaucoup d'émotion et de sincérité.

👉 *Samedi 10 février à 20h30 au CEC.*



L'Allemagne au fil du Rhin. L'orchestre de l'Opéra de Massy et la violoncelliste Camille Thomas interprètent la symphonie "Rhénane" de Robert Schumann, chef d'œuvre romantique.

👉 *Dimanche 11 février à 16h au CEC.*



Abba Mania. Le concert hommage le plus fidèle et authentique jamais rendu à Abba. Abba Mania recrée le dernier concert donné par le mythique groupe suédois en 1982.

👉 *Mardi 13 février à 20h30 au CEC.*



D'HIER À AUJOURD'HUI

Nous inaugurons cette nouvelle rubrique de photos avant / après en vous présentant la place du Taillis.

Il s'agit bien, vous l'aurez reconnue, d'une vue de la rue Charles de Gaulle (anciennement rue de Paris) prise depuis la place du 11-Novembre, rebaptisée ainsi le 14 décembre 1968.

Vicomte du Taillis

Pourquoi une place du Taillis, une dénomination qui qualifie aujourd'hui le quartier le plus au sud de Yverres ?

Faisons donc plus ample connaissance

avec le Vicomte du Taillis, Maire de Yverres entre 1941 et 1858 et l'un des anciens propriétaires du Château de la Grange, que nous connaissons mieux aujourd'hui sous le nom de Château du Maréchal de Saxe. Cet homme fortuné a aidé, sur ses propres deniers, la commune à faire face à une situation financière difficile.

Ce que l'on ne devine pas forcément sur la photo ancienne, c'est que la place du Taillis, et donc la place du 11-Novembre jusqu'à il y a une vingtaine d'années, n'était pas aussi aérée. Des bâtiments pressaient davantage l'église Saint-Honest que l'on apercevrait en tirant

d'avantage les photographies vers la gauche.

Arrêt des omnibus

Sur la façade située derrière la statue en fonte, on peut lire "Arrêt des omnibus". Ancêtre des arrêts de bus ou de la gare RER (la gare de Yverres sera inaugurée en 1951), c'est là que les voyageurs attendaient pour se rendre à Montgeron.

Aujourd'hui cette place a conservé ses pavés (plus actuels) et la place du 11-Novembre possède un cachet de place du village qui n'est pas pour déplaire aux Yerrois ou aux personnes de passage. ■



▲ Il y a 20 ans encore, des bâtiments masquaient l'église Saint-Honest.

BULLETIN de la société d'histoire d'Yverres

La Société d'Histoire d'Yverres, créée par une douzaine de Yerrois attachés à l'histoire de notre ville, a commencé ses travaux au début de l'année 2016. Son objet ? L'histoire locale, bien entendu, sous tous ses aspects.

Le fonctionnement de la société est collégial. Les articles publiés sur son site (une quinzaine à ce jour) ont été préalablement soumis à l'ensemble des membres de la SHY. Leur consultation vous permettra de constater la diversité des domaines abordés.

La société participe en outre à la vie locale : organisation en 2016 d'une exposition sur les batailles de Verdun et de la Somme, interventions en 2016 à la Maison de l'Amitié et, en 2017, lors du centenaire de Pierre Larousse, visites guidées

de la demeure de Gustave Caillebotte ouverte au public en juin 2017.

Le nombre de visites constatées sur le site de la SHY (shyerres.free.fr) va croissant : 1291 en 2016 et plus de 3400 en 2017. Mais la SHY souhaite recueillir vos réactions sur les thèmes retenus et leur traitement, ceux que vous auriez souhaité découvrir. N'hésitez pas à contacter les membres de la société via l'onglet "contacts" sur leur site pour faire part de vos suggestions, voire informer de la documentation éventuellement entre vos mains, susceptible de servir à de nouveaux travaux.

Dorénavant, vous retrouverez tous les deux mois un article rédigé par la Société d'Histoire d'Yverres dans cette nouvelle page du Journal des Yerrois. ■

shyerres.free.fr



▼ Vous êtes intéressés par l'histoire de notre ville ? Consultez le site shyerres.free.fr.



CETTE SOCIÉTÉ YERROISE PROPOSE À LA VENTE DES CORBEILLES DE FRUITS ET LÉGUMES.

LE VERGER GOURMAND

On l'entend régulièrement : il faut manger 5 fruits et légumes par jour. Le Verger gourmand peut vous y aider !

Cette société propose des corbeilles de fruits frais, sélectionnés avec le plus grand soin au Marché d'Intérêt National de Rungis. Originale et gourmande, la corbeille de fruits frais est une idée cadeau pour toutes occasions.

Une variante à découvrir : la corbeille de fruits secs.

Le Verger gourmand vend également des plateaux Apéro'gourmand, pour passer un moment convivial en famille, entre amis ou collègues.

La société yerroise commercialisera aussi prochainement des paniers de fruits et légumes, constitués de produits de saison, ainsi que des paniers recette. Vous avez les ingrédients ; à vous de cuisiner comme un chef !

Le Verger gourmand propose également des prestations aux entreprises.

Commandez en ligne et retirez vos produits à Yerres ou Villecresnes. Sinon, faites-vous livrer (minimum 48h après le passage de la commande). ■

👉 **Le Verger Gourmand, 45 rue Gabriel Péri à Yerres. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 13h et de 15h30 à 20h30, le dimanche de 10h à 20h30. Site : www.levergergourmand.com.**

En bref

Déménagement

Le cabinet de dermatologie des Dr. Sylvie Aubin et Laurence Barrié, installé jusqu'à présent résidence de la Roseraie, a déménagé fin 2017 au 4 rue du Maréchal Juin.

Le numéro de téléphone reste inchangé : 01 69 48 55 00.

Erratum

Implantée depuis 1990 à Yerres, la société Dedeken, entreprise artisanale d'électricité générale et de chauffage, a déménagé ses bureaux au 12 rue Pierre (et non pas rue Pierre Brossolette) depuis le 1^{er} janvier.

Les horaires d'ouverture du bureau resteront inchangés soit : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 16h à 18h.

👉 **Tél : 01 69 83 96 56 ou 06 87 34 66 17.**

Site : www.dedeken-electricite.com.

DEUX NOUVEAUX photographes

Ils immortalisent vos instants les plus précieux, que ce soient de grands événements ou pour figer le quotidien.

Victoria Anger a fait le choix de s'intéresser plus particulièrement à la famille (mariage, etc.), aux photos de grossesse et de nouveaux-nés, un sujet délicat pour lequel



elle s'est formée pour capter au mieux les émotions, des instants éphémères qu'il vous sera possible de revivre plus tard en regardant ces photos d'une grande sensibilité. La photographe se

déplace à domicile.

Pierre Charlier a quant à lui un sérieux bagage en matière de reportages de photos sportives. Cette discipline est



exigeante car le rendu de la photo peut être tout autre en une fraction de seconde. Une émotion fugace, qu'il sait retranscrire à travers ses photos. ■

👉 **Victoria Anger, 7 rue des Bois. Tél. : 07 71 28 68 81. Site : www.victoriaanger.com**

👉 **Pierre Charlier, 63 rue de Bellevue. Tél. : 06 62 15 16 74. Site : www.pierrecharlierphotographe.fr**

Ce mois-ci chez instant présent

La boutique éphémère accueille en février :

• **Du 6 au 11 février** : *Les patines de VJ* (relooking de meubles et objets, abat-jour), *l'Urna* (bijoux en pierres semi-précieuses, cristal et Murano) et *Ève créations* (décoration florale).

• **Du 13 au 18 février** : *Siane bijoux* (bijoux contemporains en argent) et *les Bijoux de Sandrine* (bijoux en pâte polymère).

• **Du 20 février au 4 mars** : *Clocréations* (sacs et accessoires de mode), *Novatelier* (tapissier d'ameublement) et *Sendrée* (lumières et bijoux en origami).

👉 **Instant Présent, 65 rue Charles de Gaulle. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h30, dimanche de 10h à 13h.**



LA CLÉ du succès

C'est le portrait d'une société qui est proposé ce mois-ci. Mais derrière la dénomination "société Guerlot Tôlerie Industrielle Serrurerie" se cache une histoire de famille, débutée le 1^{er} mai 1965 avec Georges Guerlot. À ses fils Alain et Gilles de dérouler le fil.

« Notre père travaillait chez Schneider à Paris. Lorsque, dans les années 60, la société a choisi de transférer son activité près d'Annecy, notre famille a préféré rester en région parisienne. D'employé, notre père a décidé de reprendre l'activité de tôlerie et de devenir désormais fournisseur de son ancien employeur. »

L'activité débute au fond du jardin familial, rue des Coteaux. En 1986, l'entreprise profite de la création de la zone d'activité pour s'installer rue du Mont Griffon. Un peu plus de 30 ans plus tard, la société Guerlot est toujours là, et une douzaine d'employés y travaillent (ils furent jusqu'à une vingtaine).

Une société de pointe

Un demi-siècle plus tard, la société yerroise continue de travailler pour Schneider Electric, mais aussi pour d'autres groupes d'envergure comme Legrand ou Alstom via la société AVX. « Nous travaillons aussi très occasionnellement pour les particuliers », précise Gilles Guerlot. Et parfois encore pour des collectivités.

Mais que fait exactement une société de tôlerie ? « Nous intervenons principalement dans la réalisation d'armoires électriques et de cuves pour condensateur électrique. Peut-être

que cela ne vous parlera pas davantage. Sachez que certaines armoires EDF ou SNCF ont été réalisées par la société Guerlot. »

Pour continuer à travailler avec des groupes reconnus, la PME yerroise a dû s'adapter et s'équiper. « Et nous avons souvent été précurseurs par rapport à nos concurrents », se réjouit Gilles Guerlot. Sa société a ainsi été la première dans son domaine à posséder une poinçonneuse à commande numérique ou une découpeuse laser.



« Ces machines, réalisées par la société japonaise Amada, portent toutes deux le numéro 1 et ont été livrées directement depuis le Japon. Ce sont les premiers équipements livrés en Europe et depuis, ceux conçus pour le marché européen sont fabriqués en France. » Une anecdote qui en dit long sur la volonté de la société de rester à un niveau d'excellence. « Travaillant pour l'industrie, nous devons produire en grande quantité tout en ayant des prix compétitifs. Il a donc fallu s'équiper en conséquence. Sans ces machines, nous ne pourrions plus exister dans notre métier », justifie Gilles Guerlot.

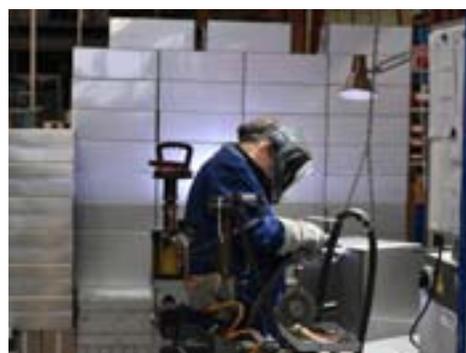
LA SOCIÉTÉ GUERLOT EST PRÉSENTE DEPUIS 53 ANS SUR NOTRE COMMUNE.

Esprit de famille

Cela aura dû se faire au détriment du nombre d'employés. « La découpeuse laser effectue le travail de trois personnes. » Mais le directeur de la société Guerlot croit en l'humain avant tout. « Bien sûr, nous avons aujourd'hui des logiciels 3D qui nous permettent d'aller plus vite dans la conception des produits. On envoie un programme à la machine, qui réalise ensuite les pièces demandées. Mais par ailleurs, nous avons renoncé à utiliser un robot à souder. Nos volumes ne sont pas assez importants et l'homme peut se montrer plus précis. »

Et Gilles Guerlot se félicite de cette nécessité du savoir-faire humain. Car cette société à effectif réduit compte sur l'esprit de famille. Quoi de plus logique pour une entreprise créée par un homme (Georges Guerlot réside d'ailleurs toujours à Yerres !) et reprise par ses deux fils (l'aîné, Alain, ayant pris sa retraite il y a 5 ans).

L'esprit de famille est un concept ici élargi, car l'un des employés compte aujourd'hui 44 années de maison, et un autre est parti en retraite il y a 3 ans après 42 années de bons et loyaux services. ■





ÉTAT CIVIL

Naissance de novembre 2017

- Mathéo LINET

Naissances de décembre 2017

- Amir TALIBI
- Manon BROTHIER THOMAS
- Gauvain CERNON
- Ali DUCROS OUZAÏD
- Lisa-Sophie DOISY
- Nolan FRENOT
- Ilyan HANNAOUI
- Nathan KOUASSI
- Liam LE FLOCH
- Ismael MAKUEBO
- Tom MENGONI
- Mattéo NG LHOIRY
- Artémis PARADOWSKI
- Lucie QUILICI
- Chloé SLAOUTI
- Léo SABETA
- Lana SAFI BRIGUI
- Lucas VOGELSINGER
- Emma DUPLESSY AGORRODY
- Chloé DUPLESSY AGORRODY



Vous souhaitez la publication de la photo de votre bébé ?
Envoyez-nous sa photo à communication@yerres.fr

Mariages de décembre 2017

- Najib EL KATRANI et Hanaâ TAATMANT
- Enagnon AGOSSOU et Adjossi MIGAN
- Alex ALEXANDRE et Tania PAPUS
- Axel SAINT-AIMÉ et Laurianne SALOMON
- M'Hand TEFFANE et Morgane SANTANDER

Décès de décembre 2017

- Claude CHAILLOU née DROUET 85 ans
- Mattéo ZANZARELLI 90 ans
- Robert AKCHOTÉ 76 ans
- Joseph DERIEN 92 ans
- Monique BOSQUET née VANNIER 70 ans
- Lise SCHMITT née MORIHAIN 97 ans
- Andrée GORGEON née BERTHOMIERS 79 ans
- André DEBEUF 78 ans
- Daniel RADUREAU 64 ans
- René CANIVENQ 80 ans
- Démétrius MANOLOPOULOS 95 ans
- Michel RENART 88 ans
- Gérard MATARD 77 ans
- Madeleine PINET 90 ans
- Jacques SPIRE 90 ans
- Joseph ZLOTNIK 88 ans
- Monique RABU née NICODÈME 81 ans
- René PETIOT 81 ans
- Michelle ROMANET née RAYNAUD 81 ans



PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 4 février

Pharmacie Touboul
3 rue des Grès à Brunoy
Tél. : 01 60 46 02 77

Dimanche 11 février

Pharmacie El Benna & Baidriss
1 avenue Victor Hugo à Épinay-sous-Sénart
Tél. : 01 60 47 04 07

Dimanche 18 février

Pharmacie Touboul
3 rue des Grès à Brunoy
Tél. : 01 60 46 02 77

Dimanche 25 février

Pharmacie Swiecznik
2 rue Pierre de Coubertin à Yerres
Tél. : 01 69 48 82 70

Sous réserves de changements. Contactez le commissariat de Montgeron au 01 69 52 85 00 pour avoir confirmation. En dehors des horaires d'ouverture, présentez-vous au commissariat muni d'une pièce d'identité et de l'ordonnance du jour.

PERMANENCE de la CPAM

Le 1^{er} août 2017, la fermeture de l'antenne de la CPAM de Yerres au profit du Pôle de services publics de Brunoy (101 rue de Cercay) a contrarié la Municipalité et les Yerrois, ainsi éloignés de ce service public. Ayant à coeur de défendre les intérêts de leurs administrés, les élus ont obtenu la mise en place d'une permanence hebdomadaire au Pôle social (2 bis rue du Stade), depuis le 9 janvier. Celle-ci se tient le mardi après-midi, de 13h45 à 17h.

La prise de rendez-vous doit se faire au préalable, en téléphonant au Pôle des services publics de Brunoy : 08 11 70 36 46. ■



📞 **Pour toute communication par écrit, n'oubliez pas l'adresse unique : CPAM - 91040 EVRY Cedex.**

NAISSANCE à domicile



Bienvenue à Amir Talibi, né le 21 décembre 2017. Un cadeau de Noël avant l'heure pour ses parents. Mais surtout une naissance à leur domicile à Yerres, ce qui était inattendu. Heureusement, le bébé et la maman se portent bien et ont pu être emmenés, par les services de secours, à la maternité de Villeneuve-Saint-Georges où l'enfant aurait dû voir le jour. Passée la surprise, c'est un grand bonheur qui comble désormais les parents d'Amir. ■

ARRÊT SUR IMAGES



Des vœux interactifs

Nouvelle formule cette année pour la Cérémonie des Vœux, avec un dialogue interactif entre le Maire et les élus, qui ont fait le point sur les projets en cours ou à venir. Les spectacles étaient également au rendez-vous, tout comme la remise des médailles aux Yerrois méritants. Une cérémonie qui a fait salle comble, que de nombreux Yerrois ont tout de même pu suivre grâce à sa retransmission en direct dans le foyer du CEC mais aussi sur la page Facebook de la Ville « Yerres ».



Le CMJ fête les rois

Au terme d'une séance studieuse durant laquelle ont été sélectionnés les livres retenus pour le Prix littéraire 2018, le Conseil Municipal Jeunes n'a pas dérogé à la tradition en ce début d'année : partager la galette des rois !



Bravo aux jeunes diplômés !

Grâce au dispositif municipal d'aide au financement du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), 19 jeunes Yerrois ont obtenu la validation de leur diplôme début janvier. Un précieux sésame qui leur permet de décrocher dès à présent un job dans les métiers de l'animation, au sein d'écoles, de centres de loisirs et autres séjours de vacances.



Initiation à l'anglais

Nouveauté 2018, la Maison de l'Amitié dispense à ses membres des cours d'anglais. Une vingtaine de participants ont répondu présent à la première initiation. *Well done!**

* "Bien joué !"



50 ans de scène

Julien Clerc est venu fêter 50 années de succès au CEC. Face à une salle comble et conquise, il a interprété ses titres indémodables ainsi que des chansons de son nouvel album, « À nos amours ».



Un loto pour l'enfance

Le Kiwanis Club de Yerres a réuni 183 participants à son loto dont les bénéfices seront reversés à des associations d'aide à l'enfance. 2 400 € ont ainsi pu être récoltés.



1 + 1 = 3 Nous comprenons mieux le niveau de nos impôts !

Dans l'édito de Décembre 2017 de « l'ex-toujours présent- Maire de Yerres », celui-ci tente de nous démontrer qu'un raisonnement simple, donne une réponse saugrenue.

Au vu de nos interventions lors des conseils municipaux, notamment sur le budget 2018, nous constatons une fois de plus que cette majorité municipale, notamment le pilotage bicéphale, nous enfume, nous embrouille, bref, nous ment.

Pour preuve, en Octobre 2015 dans le journal des Yerrois, l'équipe municipale majoritaire s'était **engagée à faire baisser les impôts** si la réforme des rythmes scolaires était remise en cause et autorisait un retour à la semaine de 4 jours d'école.

Résultat ? Rien, ils mentent.

Autre élément, lors du Conseil Municipal du 15 Décembre 2017, cette majorité a mis en avant que la Ville se désendette progressivement. C'est faux, ils mentent une fois de plus, car ils ont voté un budget qui prévoit de **faire passer le niveau de la dette de 23 M€ en 2016 à 28.2M€ en 2018**. Et pourtant, ils osent parler de désendettement !

Comme le disait Lino Ventura :

« Les c... **[Le directeur de la publication censure ce mot]**, ça ose tout ! C'est même à ça qu'on les reconnaît. »

Dernier point, malgré :

- une amende de 120 000€,
- une forte augmentation des dépenses de fonctionnement (+ de 140 000€),
- un résultat déficitaire à -77 500€,
- l'attribution d'un logement communal de 112M² à la directrice générale pour un loyer de 807€ /mois charges comprises (elle doit pourtant avoir les moyens pour un logement du secteur « privé »),

La société d'économie mixte qui gère les logements sociaux sur Yerres (dont la municipalité est le principal actionnaire) décide d'adapter ses statuts pour nommer PDG la 1^{ère} adjointe au Maire et la faire bénéficier d'une rémunération de 7300€/an, alors qu'elle perçoit, non seulement sa retraite du secteur privé, mais également une indemnité d'élue de 1150€/mois.

Et à votre avis, par qui les efforts financiers vont-ils être fait ?

Jérôme Rittling, pour la liste "Yerres avant tout"
Tél. : 06 01 21 62 49
jerome.rittling@gmail.com



Une nouvelle vie pour le couvent de Concy

Vous connaissez très certainement le couvent des sœurs de Concy : cette grande bâtisse en moellons de pierre meulière qui s'étend derrière son haut mur d'enceinte. La congrégation, qui a dû se résoudre à le mettre en vente, souhaitait ardemment que sa vocation sociale, d'entraide et de service perdure.

Il semble que leur vœu se réalise... En effet, l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL- Essonne) vient de signer une promesse de vente pour son acquisition et y développer un projet d'habitat solidaire et participatif, des services et activités comme par exemple la culture du potager ou participer à l'animation de vie locale en transformant la chapelle en lieu culturel.

Les futurs locataires des 23 logements réhabilités dans le bâti existant seront accompagnés par l'association SNL, grâce à des salariés et des bénévoles. D'ailleurs, n'hésitez pas à vous proposer comme bénévole pour l'aide aux devoirs, la recherche de d'emploi ou la formation... (contact@snl-essonne.org)

Daphné Ract-Madoux
Conseillère Municipale
(p) 06 08 88 85 27 – contact@ensemblepouryerres.fr



C'est votre confiance qui nous permet de préparer l'avenir

Dans le grand bouleversement institutionnel engagé par l'État, les maires doivent naviguer à vue et faire face à une instabilité réglementaire permanente. Chaque jour, les communes doivent assurer davantage de missions dans des conditions budgétaires toujours plus difficiles.

À Yerres, nous avons choisi un chemin particulier, celui d'une vision de notre territoire respectueuse de notre histoire et de ceux qui ont forgé l'identité de notre Ville. Depuis 1995, nous refusons ainsi de céder à la densification urbaine pour conserver un urbanisme à taille humaine (qui fait aujourd'hui le charme de notre commune) et défendre notre tranquillité et notre sécurité.

Il nous a fallu également retrouver une stabilité financière. La diminution régulière de la dette (qui était de 45 millions d'euros en 1995) est une première étape. Cependant, le poids de cette dette pèse encore pour 27 millions d'euros sur nos finances locales. Il nous faut donc maintenant trouver et garantir des marges de manœuvres pour l'avenir.

Dans ce cadre, nous avons engagé un plan d'investissement permettant de rénover progressivement nos rues, d'entretenir nos équipements scolaires, associatifs et sportifs. Parallèlement, des projets d'aménagement vont peu à peu voir le jour, comme la liaison piétonne entre le marché et la rue Charles de Gaulle et le réaménagement du quartier de la Gare.

Dans le même temps, la Ville accompagne les transformations liées au numérique (Yerres a été l'une des premières communes de l'Essonne équipée de la fibre optique). Elle agit aussi beaucoup pour conserver et dynamiser ses commerces de proximité, si essentiels à la vie locale : la Boutique Éphémère connaît un vrai succès, le marché des Rives de l'Yerres revit...

Enfin, notre vie associative est particulièrement riche et active, à l'image de toutes celles et tous ceux d'entre vous qui participent avec tant d'enthousiasme aux différents Forums municipaux, à la Fête de la Ville, au Téléthon, aux cérémonies locales...

Bien sûr, il reste beaucoup à faire. À s'améliorer encore. À travailler toujours.

Mais grâce à votre soutien et à votre confiance, nous pouvons préparer l'avenir.

Olivier Clodong, maire, et les élus de la majorité municipale

LE CONSEIL DU CHAUFFAGISTE

C'est l'hiver et votre chauffage est en marche. Mais votre maison est-elle bien isolée ?

En partenariat avec la Municipalité, la société *La Champenoise* met à disposition des Yerrois un kit énergétique afin de comprendre notre consommation d'énergie et comment la chaleur s'échappe du logement.

Dans cette boîte à outils, vous trouverez une caméra thermique pour visualiser les déperditions de chaleur, deux enregistreurs de température et d'hygrométrie (mesure de l'humidité de l'air) et deux mesureurs de consommation d'énergie murale (pour connaître la consommation des équipements branchés sur les prises électriques).

Une fois ces mesures effectuées durant une semaine et un questionnaire complété au préalable, *La Champenoise* – qui aura entre temps analysé les résultats – viendra faire le tour du logement pour déterminer les besoins et les possibilités d'améliorations énergétiques. Cette prestation est gratuite.

📞 **La Champenoise, 37 rue du Chevalier de la Barre à Yerres.**
Tél. : 01 69 48 22 69. Courriel : lachampenoise.contact@gmail.com.



Numéro 234 - février 2018
Journal d'information municipale distribué gratuitement dans tous les foyers yerrois.
Directeur de la publication :
Denis Couvrechel
Rédacteur en chef : Chrystel Borras
Rédaction : Cédric Faure, Anne Agasse, Anne Bernard,
Maquette : Amélie Ferlay, Anne-Lise Schwalb

Photographie : Cédric Faure, Anne Agasse, Anne Bernard, Studio Verdier, Fotolia
Impression : Imprimerie Municipale de Yerres
Tirage : 15 000 exemplaires
Renseignements : Hôtel de Ville - Tél. : 01 69 49 76 00
Courriel : communication@yerres.fr
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2018
Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé.

[AH!]tome Sophie Chédeville

→ À PARTIR DU 24 FÉVRIER

ORANGERIE DE LA PROPRIÉTÉ CAILLEBOTTE

Manifestations

Dimanche 4 février
Loto des Zabbalins du Caire

Orangerie de la Grange au Bois, à partir de 14h



Samedi 10 février

Braderie du Secours Populaire

Villa Saint-Jean, Grange au Bois, 10 rue de Concy, de 9h30 à 17h

Samedi 10 février
Réunion RAM, CAF et PMI : "Comment concilier vie familiale et professionnelle ?"

De 9h à 12h dans les locaux du RAM, 10 rue René Coty (accès parc de l'Hôtel de Ville). Informations : 01 80 37 20 69 et ram@yverres.fr



Dimanche 25 février
Salon des collectionneurs

Gymnase des Tournelles, de 9h à 18h



Animations à la médiathèque

Samedi 3 février
L'atelier créatif de Sophie (3-5 ans) - « L'univers de Tomi Ungerer »

De 16h à 17h30 - Sur inscription



Mercredi 7 février
L'heure du conte (3-5 ans)

De 10h30 à 11h15 (nouvel horaire) - Inscription conseillée



Samedi 10 février
L'Alibi - atelier d'écriture

De 14h30 à 18h - Entrée libre

Samedi 10 février
Bouquine Club - Club des lecteurs de la médiathèque

De 15h à 18h - Entrée libre



Samedi 24 février
Samedi connexions

Trucs et astuces pour les utilisateurs

d'appareils connectés. De 10h à 12h - Entrée libre

Mardi 27 février
Les mardis de l'internet

« Twitter, ça sert à quoi ? ». De 14h à 16h Sur inscription

Mercredi 28 février
Atelier internet junior (à partir de 8 ans)

Jeu en ligne « Hearthstone ». De 14h à 16h - Sur inscription

Médiathèque Danielle Bianu, CEC, 2 rue Marc Sangnier. Inscription animations au 01 69 48 82 00 ou sur bibyerres@vyvs.fr

Exposition

Du samedi 24 février au dimanche 18 mars

[AH!]tome - Sophie Chédeville

Orangerie de la Propriété Caillebotte du mardi au dimanche de 14h à 18h.



Spectacles au CEC

Samedi 3 février

Serge Lama

Chanson. À 20h30

Dimanche 4 février

« Moi, moi et François B. »

Théâtre. À 16h

Vendredi 9 février

« Le Livre de la jungle »

Spectacle familial. À 20h30

Samedi 10 février

Pierre Palmade

Humour. À 20h30

Dimanche 11 février

« L'Allemagne au fil du Rhin »

Musique classique. À 16h

Mardi 13 février

Abba Mania

Chanson. À 20h30

Réservations auprès de la Sothey au CEC, 2 rue Marc Sangnier (du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 ; le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h), par téléphone (01 69 02 34 35) ou par Internet (<http://spectacles.levallyerres.fr>)

rendez-vous sportifs

Dimanche 4 février
Football championnat vétérans

Stade Léo Lagrange, 9h30 : Benfica/Coudraysien FC 11

Dimanche 11 février
Rugby - championnat seniors

Stade Léo Lagrange, 15h : Le ROY/Fresnes

Rugby - tournoi « Marca 5 » seniors mixte

Stade Léo Lagrange, 8h-14h30

Football - championnat seniors

Stade Pierre Mollet, 15h : VYCAF/UJA MACCABI Paris 2

Dimanche 18 février
Volley-Ball - championnat féminin seniors

Gymnase Finet, 13h : ESY/Coubevoie Sports 1

Volley-Ball - championnat féminin seniors

Gymnase Finet, 13h : ESY/AS Saint Ouen L'Aumone 1

Vendredi 23 au dimanche 25 février

Tournoi national de showdown

CEC

Vendredi de 14h à 17h

Samedi et dimanche de 8h30 à 17h



Cinéma

Venez assister aux projections des films que vous aimez pour 6 euros (tarif Val d'Yverrois). Retrouvez la programmation sur le site www.yverres.fr

Le cinéma a son propre site internet où vous pouvez vous inscrire à une liste de diffusion afin de recevoir le programme par courriel. www.cinema-paradiso.fr

Suivez l'actualité de votre ville !

Sites internet

Réseaux sociaux

Lettres d'information

Rendez-vous
sur www.yerres.fr,
dans la rubrique
"réseaux sociaux"

